

## DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

**OBJET :** Expérimentation de nouvelles solutions de mobilité bas carbone : ajustement du plan de financement sollicitant l'aide européenne

**REF. :** Délibération du Conseil Communautaire du 12 avril 2018

### E X P O S É

Par délibération du 12 avril 2018, le conseil communautaire a décidé d'expérimenter de nouvelles solutions de mobilité bas carbone se traduisant par l'encouragement à la pratique du vélo à assistance électrique en proposant, d'une part, l'implantation de deux stations avec recharge automatique en libre-service en location courte durée à la gare et en centre-ville de Châteaubriant et, d'autre part, l'implantation d'une offre en location longue durée à Issé où se situe un arrêt tram train et sur les quatre anciens chefs-lieux de canton de Derval, Moisdon la Rivière, Rougé et Saint-Julien de Vouvantes.

Le plan de financement prévisionnel mentionnait en recettes des subventions à solliciter auprès de l'Etat et de l'Union européenne. L'instruction du dossier permet de mobiliser l'aide européenne sans l'appui complémentaire de l'Etat avec réajustement de l'assiette des dépenses. Cela nécessite de valider le plan de financement ci-dessous avec ces précisions.

Dépenses d'investissement		Recettes	
Achat et installation de 2 stations avec recharge automatique en libre-service et acquisition d'une flotte de vélos à assistance électrique avec équipements	76 100 € HT	Subvention de l'Union européenne via le programme LEADER	60 880 €
		Communauté de Communes Châteaubriant-Derval	15 220 €

La communauté de communes s'engagera à assumer un autofinancement supérieur à celui indiqué dans le tableau ci-dessus, dans la limite des crédits inscrits au budget, dans le cas où la subvention européenne accordée serait inférieure à celle sollicitée.

Le bureau ayant délégation pour solliciter les subventions mobilisables pour cofinancer ces expérimentations de solutions de mobilité bas carbone, il vous est proposé d'approuver ce plan de financement ainsi précisé.

### DECISION

Compte tenu de ce qui précède, et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- de solliciter l'aide de l'Union européenne à hauteur de 60 880 € via le programme LEADER pour l'expérimentation des solutions de mobilité bas carbone ;

- d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 9 juillet 2021

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20210712-634-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-07-2021

Publication le : 12-07-2021



Le Président,

Alain HUNAUT

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un, le huit juillet, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
<b>M. Elias AMIOUNI</b>	X	
<b>M. Rudy BOISSEAU</b>		X
<b>Mme Catherine CIRON</b>	X	
<b>M. Sébastien CROSSOUARD</b>	X	
<b>M. Dominique DAVID</b>		X
<b>M. Bruno DEBRAY</b>		X
<b>Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET</b>	X	
<b>M. Philippe DUGRAVOT</b>	X	
<b>M. Patrick GALIVEL</b>	X	
<b>Mme Marie-Pierre GUERIN</b>		X
<b>M. Alain GUILLOIS</b>	X	
<b>M. Alain HUNAUT</b>	X	
<b>Mme Edith MARGUIN</b>	X	
<b>M. Jean-Luc MARSOLLIER</b>	X	
<b>M. Michel POUPART</b>	X	

AR-Préfecture

044-200072726-20210712-634-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-07-2021

Publication le : 12-07-2021



Le Président,

Alain HUNAUT